



Master Santé Publique

Parcours Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies

Responsable pédagogique : **Frédérique Claudot**

Objectifs

Le parcours « Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies » du Master Santé Publique a pour objectif l'acquisition des concepts et outils utilisés en éthique de la santé qui permettront aux professionnels, ou futurs professionnels :

- de mettre en œuvre une réflexion éthique pré, per et post décisionnelle dans des situations de soins, de santé publique ou de recherche
- de produire une réflexion critique, structurée et argumentée
- de se former à l'éthique pratique (éthique clinique, éthique en santé publique, éthique des nouvelles technologies).

Public concerné et pré-requis

Ce master est ouvert aux étudiants ayant obtenu une licence, ainsi qu'aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle et qui s'intéressent à la réflexion en éthique, qui souhaitent approfondir leurs réflexions et se doter d'outils théoriques et pratiques. Il est ouvert, entre autres, aux diplômés des domaines disciplinaires : santé, sciences, sciences humaines et sociales, droit, sciences biologiques, science de l'ingénieur, urbanisme, administration ...

Modalités d'enseignement (e-learning/présentiel)

- La première année comprend des unités d'enseignement en e-learning et des unités d'enseignement en présentiel
- La deuxième année comprend des unités d'enseignement en e-learning et des unités d'enseignement en présentiel

Débouchés professionnels / poursuite d'études

Le parcours « Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies » du Master Santé Publique prépare au milieu professionnel ainsi qu'à la recherche.

Il accueille des étudiants en formation initiale ou professionnels en formation continue de disciplines différentes : professionnels de santé (médicaux et paramédicaux), professionnels administratifs, métiers en lien avec les nouvelles technologies et biotechnologies, capables d'intégrer des établissements sanitaires, médico-sociaux, structures libérales, institutions publiques territoriales, nationales, internationales, les associations, les entreprises du secteur public et privé.

Ce programme permet également de développer les habiletés requises à la poursuite d'études doctorales.



Contenu de la formation

Pour valider cette formation (M1 + M2), il est nécessaire de capitaliser 120 ECTS.

Master 1

Semestre 7

- Concepts et savoirs de base en Santé Publique
- Protocole d'investigation
- Investigation en santé publique : méthodes quantitatives et qualitatives
- Méthodes et outils de la qualité
- Documentation – communication
- Concepts et savoirs de base en éthique

Semestre 8

- Déterminants et leviers d'action en promotion de la santé
- Intervention et évaluation en santé publique
- Systèmes et politiques de santé
- Communication en anglais
- Séminaire de lecture en anglais

UE optionnelles (1 UE à choisir)

- Personnes – Corps et technique
- Confidences historiques

Master 2

Semestre 9 (Ethique du soin)

- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Information, vie privée, confidentialité
- Décision et relation en santé
- Handicap et vieillissement
- Fin de vie

Semestre 9 (Ethique en santé publique)

- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Information, vie privée, confidentialité
- Décision et relation en santé
- Ethique et Santé Publique
- Ethique des interventions en Santé Publique

Semestre 9 (Ethique des nouvelles technologies)

- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Information, vie privée, confidentialité
- Décision et relation en santé
- Environnement technologique
- Lieux et mode de vie

Semestre 10 (pour les 3 orientations)

- Stage professionnel ou de recherche



Tarifs

Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

Formation initiale M1 : 261,10 € *

Formations permanente et continue M1 : 4261,10 € *

Formation initiale M2 : 261,10 € *

Formations permanente et continue M2 : 5061,10 € *

** Tarifs comprenant les droits pédagogiques et les droits administratifs à verser à l'Université de Lorraine.
A titre indicatif, les droits administratifs s'élèvent à environ 261,10 €*

Pour tout renseignement de nature pédagogique, contacter Frédérique Claudot
(aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr)

Pour tout renseignement de nature administrative, contacter Aurélien Barthélémy
(aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr)

